



# Adie : le micro crédit pour créer sa boîte

L'Adie est une association qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise

Thème(s): soutien à la création d'entreprises

Public ciblé: habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) un label "40 ans politique de la ville" pour l'ensemble des actions conduites sur les quartiers de la politique de la ville,
- 2) l'action en faveur des femmes des quartiers qui ont plus difficilement accès au financement que les hommes pour créer leur entreprise,
- 3) l'implantation sur les quartiers de la politique de la ville est une priorité de l'Adie.

## Descriptif de l'action:

### Une forte implantation dans les quartiers

Depuis sa création, l'Adie a eu comme préoccupation de travailler en priorité dans les quartiers en difficulté, où le chômage est plus important et l'envie d'entreprendre plus forte qu'ailleurs. Selon un sondage réalisé par l'IFOP pour l'Adie et le Crédit Immobilier de France, plus d'une personne sur quatre issue des quartiers souhaite créer son entreprise. Depuis le démarrage de son action, l'Adie a permis la création de plus de 8800 entreprises et de près de 9680 emplois]

L'Adie soutient la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires en étant implantée au plus près des porteurs de projet et des créateurs d'entreprise, afin de rendre accessible à tous l'initiative économique, quels que soient son statut social, son niveau de formation ou l'état de sa situation financière. Au total, près de 80 % des points d'accueil (antennes et permanences) de l'Adie sont accessibles au public des quartiers prioritaires, soit parce qu'ils y sont directement implantés, soit parce qu'ils sont situés dans une commune ayant un ou plusieurs quartiers politiques de la ville. L'Adie compte 120 antennes partout en France et 380 permanences, aussi bien en métropole qu'en outremer.

Elle coordonne son action avec les autres réseaux d'appui à la création d'entreprise impliqués dans les quartiers afin de simplifier le parcours des porteurs de projet. Au quotidien, l'association travaille aux côtés de la BGE, CitésLab, France Active, Initiative France, PlaNet Adam, et le tissu d'associations locales.

Les habitants des quartiers prioritaires représentent chaque année 20 % des personnes accompagnées et financées par l'Adie. L'association souhaite s'investir encore plus fortement dans les quartiers et envisage un développement de ses actions dans les grandes métropoles qui relèvent de la politique de la ville.

Plus d'informations

---